

Conseil communal

Procès-Verbal

Séance du 26 septembre 2022 à 19H00

- Présents : Maxime DAYE, Bourgmestre - Président;
Léandre HUART, Ludivine PAPLEUX, Echevins;
Bénédicte THIBAUT, Présidente du CPAS;
André-Paul COPPENS, Olivier FIEVEZ, Angélique MAUCQ, Echevins;
Jean-Jacques FLAHAUX, Martine DAVID, Michel BRANCART, Yves GUEVAR, Pierre
André DAMAS, Henri-Jean ANDRE, Nathalie WYNANTS, Christophe DECAMPS, Guy DE
SMET, Anne-Françoise PETIT JEAN, Christiane OPHALS, Muriel DE DOBBELEER, , Eric
BERTEAU, Agnès MUAMBA KABENA, Laurent LAUVAUX, Sabine CORNELIUS Conseillers
Communaux.
Bernard ANTOINE, Directeur Général.
- Excusé(s) : Nino Manzini, Gwennaëlle BOMBART, Martine GAEREMYNCK, Pierre-Yves HUBAUT,
Conseillers communaux.

Objet n°23 - Question orale du Conseiller Yves GUEVAR relative à la crise énergétique, aide aux citoyens.

Les membres du Conseil prennent connaissance de la question orale de Monsieur le Conseiller Yves GUEVAR relative à "la crise énergétique, aidons nos citoyens".

La crise énergétique sans précédent, que nous vivons tous, va avoir des conséquences désastreuses sur la population déjà précarisée, la classe moyenne, les petits indépendants, les commerces, les PME ...

Quand on voit que 40% des citoyens risquent de basculer dans la précarité, quand on a déjà aujourd'hui 2 citoyens belges sur trois qui se privent de loisirs, de culture, pour pouvoir simplement disposer encore des moyens suffisants pour se chauffer, pour s'éclairer ou pour se nourrir, que 70% des Wallons vivent dans la crainte de ne pas pouvoir payer leur facture d'énergie...

Quand on voit le nombre d'indépendants qui sont à deux doigts de basculer vers la faillite, des commerçants et restaurateurs forcés de fermer boutique quelques jours et devoir éventuellement avoir un deuxième job pour nouer les deux bouts...

Les citoyens s'interrogent, paniquent, ne savent plus à qui s'adresser pour les aider à limiter les impacts sur leurs finances...

Alors que l'état fédéral ne met en place que des mesurette de soins palliatifs, (on attendait plutôt des solutions durables et immédiates pour réduire le prix de l'énergie comme un blocage des prix, une taxe sur les surprofits) ; n'est-il pas de notre devoir, au niveau local, d'essayer d'aider ceux qui en ont besoin, avec les faibles moyens dont nous disposons et de diffuser l'information encore et encore ?

Nous sommes conscients du travail accompli du CPAS pour les plus précarisé, dans le cadre du plan de cohésion social, en collaboration avec le guichet de l'énergie. Quatre ateliers sont effectivement organisés, mais parfois à des heures peu accessibles pour la population active.

- N'y a-t-il pas lieu de multiplier les initiatives et de proposer une assistance concrète, comme dans le choix du contrat liant les consommateurs aux fournisseurs d'énergie ?

Dernièrement, chacun a reçu une invitation à un achat groupé de la société Wikipower, ce qui suscite du questionnement auprès de la population brainoise.

Il apparaît que cette société

- A pour référence internet « ensemble-brainelecomte.be » et nous fait donc de la publicité gratuite... mais qui peut prêter à confusion puisque nous n'avons rien à voir avec eux. Nous tenions à le souligner.

- A son siège social à Liège mais un contact téléphonique au préfixe 067

- Laisse à penser que l'initiative est soutenue par la Ville.

N'est-il pas urgent d'informer la population, de façon claire et efficace, sur les questions suivantes :

- Est-ce que cette invitation à l' « achat groupé » est de l'initiative ou soutenue par la ville, comme la précédente, si j'ai bonne mémoire ?

- La société Wikipower peut-elle faire cette démarche sans l'accord du Collège ?

- Etiez-vous au courant du potentiel lien entre Wikipower et un fournisseur d'énergie (MEGA) dont les offres sont pour le moment dans les moins avantageuses ?

- Que propose la commune pour guider les citoyens dans leurs choix de fournisseurs ?

Nous sommes bien conscients que le prix final que nous payons dépend de la fluctuation des index EPEX DAM ou ENDEX pour l'électricité et ZIG DAM ou TTF103 (Heren) pour le gaz, avec des variations à 1 ou 3 mois qui justifient l'évolution des prix et les différences entre les contrats.

Nous sommes bien conscients que cette situation n'est pas acceptable pour les citoyens.

Nous sommes bien conscients que le conseil infaillible n'existe pas non plus, dès lors que la fixation du prix de ces produits indispensables à la vie des citoyens a été laissée au libre arbitre d'une spéculation qu'on peut qualifier d'inacceptable.

Comme l'explique le président du mouvement Les Engagés : « A une crise exceptionnelle, il nous faut répondre en reprenant prise sur notre destin, pour notre bien commun.

Une fin de cycle – car c'est bien de cela dont il s'agit – ne peut qu'engendrer le courage de changer ... En vérité, on ne peut être fier du néolibéralisme débridé qui empoche et détrousse, qui profite et appauvrit. »

A notre échelle communale, nous pouvons cependant essayer d'améliorer la situation.

Le groupe Ensemble suggère d'orienter les ateliers sur l'analyse des contrats proposés, avec des conseils, en toute indépendance, sur les fournisseurs pour éviter des « pièges aux contrats » et une mise à disposition assistée d'un accès aux sites de comparaison (tout le monde ne dispose pas ou n'utilise pas facilement les outils informatiques, surtout les personnes plus âgées)

Il n'est en effet pas facile de s'y retrouver et des conseils avisés seraient donc les bienvenus pour beaucoup de citoyens aujourd'hui perdus.

De plus, pourquoi ne pas activer le 0800 afin que chacun puisse obtenir des réponses aux questions vitales et, pourquoi pas, prendre rendez-vous dans le cadre d'une aide au choix d'un contrat et ce en toute indépendance et discrétion.

Pour information, parmi les comparateurs indépendants, nous avons retenu les sites suivants :

- <https://www.cwape.be/comparateur> qui est la commission wallonne pour l'énergie, le régulateur wallon des marchés de l'électricité et du gaz

- <https://www.monenergie.be/> et également test-achats.

- Ce type de démarche est-il déjà en cours dans les ateliers proposés et, dans la négative, la ville peut-elle envisager, dans les meilleurs délais, de suivre les propositions du groupe Ensemble ?

Monsieur l'Echevin Léandre HUART répond à la question

Depuis au moins 2 ans, nous ne soutenons plus aucune société d'achats groupés, il n'y a d'ailleurs plus de logo de la ville. Toutes ces démarches se font sans l'accord de la ville et ne sont pas illégales, elles agissent de la sorte dans la plupart des villes de Wallonie avec la même stratégie de communication (site internet & préfixe en fonction de la ville).

Les principaux acteurs au service du public du secteur de l'énergie sur le territoire de Braine le Comte sont : l'agent logement de la ville – le guichet de l'énergie – l'assistante sociale du service d'énergie du CPAS

Le Guichet de l'énergie travaillera plus sur les primes, et les calculs de retour sur investissement dans le cas de travaux.

Le conseiller logement de la ville permet de se déplacer pour analyser l'humidité, les critères de salubrité, donner son avis en cas de conflit propriétaire/locataire

Le CPAS aidera la personne à : - reprendre les compteurs en cas d'emménagement

- Comprendre le secteur de l'énergie et ses factures
- Comprendre son profil de consommation
- Faire et comprendre les simulations tarifaires
- Conseiller et accompagner dans les aides possibles telles (autres que financières du CPAS) que l'application du tarif social, demande de prime Mebar, la mise en place de visite pour conseiller sur les gestes URE, mise en place d'un FAT pour stopper une facture d'eau...
- Accompanyer en cas de conflit avec le fournisseur d'énergie
- Aider par la prise en charge des petits outils pour réduire les consommations d'énergie (subvention de la région wallonne, 300 € par ménage)
- Continuation d'Animations dans des groupes d'insertion, groupes de médiation de dettes

Si le ménage est en réelle incapacité de subvenir à une facture d'énergie et/ou commande de combustible, une demande sera introduite par le service social.

Dans chaque demande d'aide financière qui concerne l'énergie/eau, une analyse de la facture est faite, pour savoir si la facture est « normale », si la consommation est « normale », s'il est possible d'aider le ménage à réduire les consommations, visites, conseils...

Différentes permanences sont organisées pour aider au mieux les citoyens (possibilité d'horaires décalés, il se peut de se rencontrer en dehors des heures, exemple le mercredi entre 17h00 et 19h00 (ouverture planning) ou tôt le matin.)

Dans le cadre du PCS, animations mises en place en collaboration des 3 acteurs du secteur de l'énergie.

Ces ateliers s'articulent autour de 3 axes :

- Primes et aides possibles ;
- Apprivoiser sa consommation ;
- Soigner sa maison (humidité, déperditions, ...)

Une première séance s'est déroulée jeudi dernier et les échos sont très positifs !

Les prochaines ont lieu :

- Jeudi 29/09 à 19h au Centre 9
- Mercredi 12 octobre à 13h30 à l'ancienne Gare de Ronquières
- Mardi 18 octobre à 19h30 à l'Hôtel de Ville

Par cette question je tiens à remercier l'ensemble des intervenants (Services Logements, PCS, le CPAS et leurs échevin(e)s respectifs) qui agissent dans les limites de leurs domaines de compétences afin d'aider les personnes qui subissent de plein fouet la crise que nous vivons.

Monsieur le Conseiller Yves GUEVAR utilise son droit de réplique

On était conscient du travail exécuté au CPAS et dieu sait que je sais qu'il fait beaucoup de travail. Mais je pensais aux personnes qui ne vont pas aux CPAS notamment pour une question d'image. C'est aussi le cas pour les personnes âgées qui ne peuvent pas se déplacer. Pourquoi est-ce que la commune ne prendrait pas en charge le 0800 pour les aider surtout pour les accompagner pour utiliser les comparateurs d'énergies. Malheureusement, il y a des tromperies derrière, je les cite dans mon intervention. Je pense que ce serait une bonne approche que d'accompagner les citoyens dans le ce cadre de comparaisons de contrats et éviter les pièges tendus.